Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Directive 98/81 sur l’utilisation confinée des OGM

Par

Publié le 30/11/1997, modifié le 09/03/2026

Il s’agit de la directive 90/219, modifiée ensuite par la directive 98/81 : elle régit l’utilisation confinée des micro-organimses génétiquement modifiés pour la recherche et l’industrie.

Adresse de cet article : https://infogm.org/directive-98-81-sur-lutilisation-confinee-des-ogm/